

OUVERTURE

Colloque sur l'approche orientante
Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP)
24 mars 2010

M. Alain Veilleux
Sous-ministre adjoint à l'éducation préscolaire,
à l'enseignement primaire et secondaire et responsable des régions

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse de nouveau à vous cette année pour l'ouverture du colloque sur l'approche orientante. Mon plaisir est d'autant plus grand que vous avez choisi le thème *Des valeurs à partager! Motivation, réussite et persévérance* qui va tout à fait dans le sens des priorités du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Vous êtes des acteurs importants parce que votre rôle est essentiel pour aider nos jeunes à trouver une voie qui les mènera non seulement vers la diplomation, mais également vers une profession qu'ils aiment et qui rendra le Québec plus compétitif avec une main-d'œuvre mieux qualifiée.

L'apport de l'approche orientante dans la réussite et la persévérance scolaires est incontestable. Je suis certain que vous en êtes aussi convaincus. Déjà, en 2002, dans la publication *À chacun son rêve*, on soulignait la contribution du soutien en matière

d'information et d'orientation scolaires et professionnelles sur la réussite scolaire et la qualification.

Le premier ministre du Québec a d'ailleurs précisé, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse, que « l'éducation est source de croissance et de liberté de choisir et d'orienter son parcours de vie en fonction de ses rêves et de ses aspirations ».

Par ailleurs, en septembre dernier, la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Courchesne, rendait publique la Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaires *L'école, j'y tiens!* Cette stratégie propose une mobilisation concertée de l'ensemble des partenaires concernés, dont vous faites partie, en vue d'augmenter le taux de diplomation et de qualification à 80 % chez les élèves de moins de 20 ans. Elle prévoit des actions, regroupées en treize voies de réussite, qui seront menées dans le milieu scolaire et dans la société civile. Ces actions seront mises en œuvre selon les particularités propres à chacun des milieux, en

fonction des besoins des écoles et des élèves. Votre contribution à la concrétisation de cette stratégie s'inscrit particulièrement dans le cadre de :

- la 8^e voie d'action, qui invite les milieux à offrir un accompagnement individualisé aux élèves du secondaire;
- la 11^e voie, qui rappelle la nécessité de mieux accompagner les élèves de 4^e et 5^e année du secondaire pour les mener à la diplomation;
- de la 12^e voie, par laquelle votre expertise est sollicitée pour faciliter et encourager l'accès à la formation professionnelle, notamment pour aider le Québec à relever les défis de l'économie.

Ainsi, guider l'élève vers sa réussite, l'accompagner afin qu'il puisse trouver le sens véritable de son cheminement scolaire et qu'il puisse avancer avec détermination et confiance, voilà les objectifs d'une approche orientante à l'école, et ce, de façon cohérente avec les orientations ministérielles. D'ailleurs, étant

donné le nombre de participantes et participants à ce colloque, année après année, cette approche est certainement en elle-même une source de motivation.

Le thème de votre colloque *Des valeurs à partager! Motivation, persévérance et réussite* correspond donc à toute l'importance qu'il faut lui accorder. *Partager* évoque l'invitation à relever le défi d'agir ensemble, avec l'élève et ses parents, pour lui donner la chance de s'accomplir autant sur le plan personnel que professionnel. *Partager et agir ensemble* rappelle aussi l'importance de travailler avec les enseignants et vos collègues de l'équipe-école, qui connaissent bien les élèves. Enfin, *agir ensemble* implique assurément que le Ministère et les commissions scolaires ont aussi leur rôle à jouer et qu'ils doivent, notamment, veiller à ce que les conditions soient en place pour assurer une action efficace de l'école en matière d'orientation scolaire et professionnelle.

Je sais qu'il y a de belles réalisations dans les écoles du Québec en matière de soutien à l'élève, notamment dans la prise de conscience de ce qu'il est et veut devenir pour répondre à ses besoins d'orientation et d'information scolaires et professionnelles.

Toutefois, malgré tous les efforts consentis, nous devons réaliser que nous sommes actuellement à un moment charnière et que la situation nous interpelle à tous les niveaux. Je pense notamment aux difficultés que rencontrent certains milieux à répondre aux besoins des élèves du 2^e cycle du secondaire, et à la difficulté de joindre tous les élèves qui en auraient besoin pour leur apporter l'information scolaire et professionnelle nécessaire pour des choix éclairés et des transitions harmonieuses.

Il importe d'être au fait des difficultés rencontrées afin d'être en mesure d'apporter les ajustements requis et de bonifier l'offre de services aux élèves. Il faut surtout que nous puissions, tous ensemble, persévérer et réussir à relever les défis que les jeunes

nous avaient lancés lors du Sommet du Québec et de la jeunesse en matière d'orientation et d'information scolaires et professionnelles. C'est un devoir auquel tous les acteurs sont conviés, que ce soit l'école, la commission scolaire ou le Ministère. Je souhaite que ce colloque soit un lieu d'échanges fructueux et de partage d'expertise qui permettront de trouver des pistes de solution aux difficultés soulevées.

En ce sens, comme je vous l'ai confirmé l'année dernière, une somme de 20 M \$ est versée annuellement aux commissions scolaires pour la mise en œuvre de l'approche orientante. Le Ministère entend poursuivre ce soutien financier ainsi que les diverses actions amorcées, telles que la mise en place d'équipes régionales de soutien à l'orientation en milieu scolaire et du Comité consultatif sur l'orientation en milieu scolaire qui est constitué de l'ensemble des partenaires concernés.

Par ailleurs, je reconnais que le Ministère doit démontrer par un message clair, l'importance qu'il accorde au développement d'une approche orientante à l'école. Il importe aussi qu'une réflexion se tienne sur les moyens qui permettraient de guider les efforts qui doivent se poursuivre pour assurer les conditions d'une orientation scolaire et professionnelle solide et efficace.

Comme le souligne la ministre dans son message dans le programme de ce colloque, « le choix d'une carrière comporte une part d'incertitude et même d'appréhension ». D'où l'importance de trouver ensemble des moyens de favoriser la mise en place d'une démarche d'aide qui débute tôt, de façon à ce que chaque élève du Québec, à la fin de son secondaire, ait eu l'occasion de faire un choix de carrière éclairé et qu'il puisse avancer vers sa réussite avec confiance et motivation. Vous pouvez compter sur la contribution du Ministère pour soutenir le milieu dans ce défi stimulant qu'il doit relever. Je suis confiant qu'ensemble nous y arriverons.

Je termine en félicitant le comité organisateur pour le choix du thème et la qualité des ateliers choisis et je vous souhaite un bon colloque!